

# Analyse de l'environnement: Sommaire des codes, règlements et programmes d'analyse comparative

Juillet 2025



Canada  
Green  
Building  
Council

Conseil du  
Bâtiment  
Duriable du  
Canada



100 Murray Street, Suite 400  
Ottawa, Ontario K1N 0A1

cagbc.org

Étude réalisée par le Conseil du bâtiment durable du Canada,  
avec le soutien du Fonds d'accélération des codes de  
Ressources naturelles Canada



Natural Resources  
Canada      Ressources naturelles  
Canada

Copyright © 2025 Canada Green Building Council (CAGBC)

ISBN: 978-1-998647-09-5  
Cover photo credit:

These materials may be reproduced in whole or in part without charge or written permission, provided that appropriate source acknowledgments are made and that no changes are made to the contents. All other rights are reserved.

**Disclaimer:** The analyses/views in these materials are those of CAGBC, and these analyses/views do not necessarily reflect those of CAGBC's affiliates (including supporters, funders, members, and other participants). CAGBC's affiliates do not endorse or guarantee any parts or aspects of these materials, and CAGBC's affiliates are not liable (either directly or indirectly) for any issues that may be related to these materials.



Pour une meilleure lisibilité lors de  
l'impression de ces pages, utilisez  
du papier de format légal (8,5" x 14")

# Introduction

La planification de la transition carbone est un écosystème complexe accompagné d'opportunités et de défis techniques et réglementaires qui varient souvent selon les régions. Pour aider à mieux comprendre cet environnement, le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCA) a évalué des codes, des programmes et des cadres qui favorisent la réalisation de bâtiments sobres en carbone ou à carbone zéro, y compris, sans s'y limiter, des codes du bâtiment à haute performance actuels et futurs, des cadres de certification et des mesures incitatives de diverses administrations publiques. La présente analyse vise à rassembler l'information sur les facteurs qui ont déjà des incidences sur la planification et la mise en œuvre de la transition. À ce titre, elle porte sur les codes, les cadres et les programmes qui s'appliquent aux bâtiments neufs et aux bâtiments existants.

L'urgence de décarboner le parc immobilier actuel du Canada encourage le déploiement de projets, comme celui du Fonds d'accélération des codes de Ressources naturelles Canada (RNCan), qui vise à identifier les mécanismes susceptibles de faciliter la réduction des émissions à grande échelle. Étant donné que les codes du bâtiment actuels et les moyens légaux de les faire respecter sont principalement axés sur les nouveaux bâtiments, ce document tente d'identifier des programmes qui favorisent l'analyse comparative, la divulgation des résultats et la performance des bâtiments existants.



# Codes, cadres et programmes

La présente analyse du milieu porte principalement sur les trois plus grandes régions métropolitaines du pays – Vancouver, Toronto et Montréal – afin d'évaluer leurs besoins particuliers et les défis reliés à la planification de la transition carbone, ainsi qu'à l'adoption, au respect et à l'application de codes de l'énergie. Les codes, les cadres et les programmes en vigueur dans ces trois centres urbains sont administrés par des entités fédérales, provinciales et municipales. L'analyse porte également sur certaines municipalités en dehors de ces trois régions cibles, dans le but d'illustrer comment les codes, les cadres et les programmes sur l'énergie et le carbone sont mis en œuvre à l'échelle municipale. Il sera question de Whistler et Richmond, en Colombie-Britannique, et de leur application de l'Energy Step Code et du Zero Carbon Step Code, deux codes à paliers sur l'énergie et le carbone zéro adoptés dans cette province; de la région de Peel, en Ontario, et de sa Net Zéro Emissions New Construction Policy (politique sur les nouvelles constructions à zéro émission nette); ainsi que de Markham, en Ontario, dotée d'un système de points qui attribue des valeurs à divers indicateurs de durabilité.

Parmi les considérations les plus importantes pour l'analyse, mentionnons l'inclusion des nouveaux bâtiments et des bâtiments existants; la prise en compte de différentes classes d'actifs qui présentent des occasions et des défis distincts pour la transition vers le carbone zéro; le caractère obligatoire ou volontaire des cadres; et les différents champs d'application, allant de la performance énergétique au carbone opérationnel et au carbone intrinsèque. Les cadres ont également été évalués selon l'importance accordée à l'analyse comparative, à la divulgation des résultats ou à la performance.

# Progrès réalisés jusqu'à maintenant, considérations pour l'avenir

Un leadership certain s'exerce au pays, comme en font foi les codes, les cadres et les programmes les plus rigoureux, en particulier pour les nouveaux bâtiments; il est également clairement reconnu que la voie vers le carbone zéro devra être graduelle pour qu'aucun bâtiment ne soit laissé de côté. Toutefois, les parcours sont quelque peu différents selon les diverses régions climatiques, les grands centres urbains ou les plus petites municipalités. L'un des objectifs de la présente analyse est de montrer comment le Canada pourrait établir une norme de décarbonation basée sur les réussites de municipalités et d'organisations semblables et de montrer comment il est possible d'établir des seuils de rigueur croissants à partir de bases solides.

Il est à peu près certain qu'un nouveau bâtiment conçu et construit selon les codes du bâtiment les plus rigoureux actuellement en vigueur au Canada devra être décarboné à un moment donné pour atteindre la cible de carboneutralité du Canada pour 2050. Ce nouveau bâtiment devient un bâtiment existant dès son premier jour d'exploitation. Les codes actuels mettent l'accent sur l'efficacité énergétique et les réductions de carbone dans les nouveaux bâtiments et leurs exigences à ce chapitre sont importantes et productives pour l'atteinte des objectifs du Canada pour 2050. Toutefois, ces exigences ne garantissent pas entièrement que les bâtiments d'aujourd'hui sont prêts pour la transition carbone des prochaines décennies. De plus, les tendances émergentes, comme les modifications réglementaires et les conditions de financement imposées par les prêteurs concernant l'empreinte carbone des bâtiments, auront également des incidences sur la nécessité, pour les propriétaires immobiliers, de planifier les bâtiments en vue d'une exploitation à émissions nettes zéro.

# Analyse des codes, règlements et programmes d'analyse comparative : sommaire

Dans la section qui suit, nous présentons les codes, règlements et programmes d'analyse comparative en allant de l'ouest vers l'est du pays et en présentant d'abord les programmes nationaux. Lorsqu'il y a à la fois des programmes provinciaux et municipaux, les programmes provinciaux sont présentés avant les programmes municipaux.

Ces tableaux sont suivis d'un court résumé de chaque code, règlement et programme d'analyse comparative. Tous les codes, règlements et programmes d'analyse comparative, qu'ils s'appliquent aux nouveaux bâtiments, aux bâtiments existants ou aux deux, ont été numérotés de l'ouest vers l'est en présentant d'abord les programmes nationaux.





## Applicabilité géographique échelle nationale

**CAGBC**

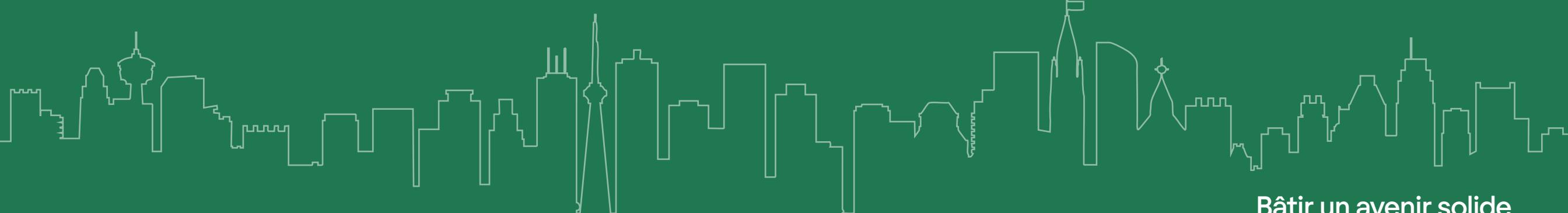
Canada  
Green  
Building  
Council

Conseil du  
Bâtiment  
Durables du  
Canada

# Bâtiments existants

	Exigence		Type de code/cadre			Champ d'application			Considérations spécifiques selon l'usage			
	Volontaire/ obligatoire	Analyse comparative	Divulgation	Performance	Efficacité énergétique	Carbone opérationnel	Carbone intrinsèque	Bâtiments commerciaux	Bâtiments industriels/ vente au détail	Bâtiments institutionnels	IRLM	Autre*
Stratégie canadienne pour les bâtiments verts ↗	Volontaire			✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada ↗	Obligatoire			✓	✓	✓	✓			✓		
Stratégie nationale d'adaptation et Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada (2023) ↗	Volontaire			✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada (2022) ↗	Volontaire	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (2016) ↗	Volontaire			✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓

\* Fait référence à des maisons unifamiliales, à des établissements d'hôtellerie, à des établissements de soins de santé, etc.





## Applicabilité géographique échelle provinciale

**CAGBC**

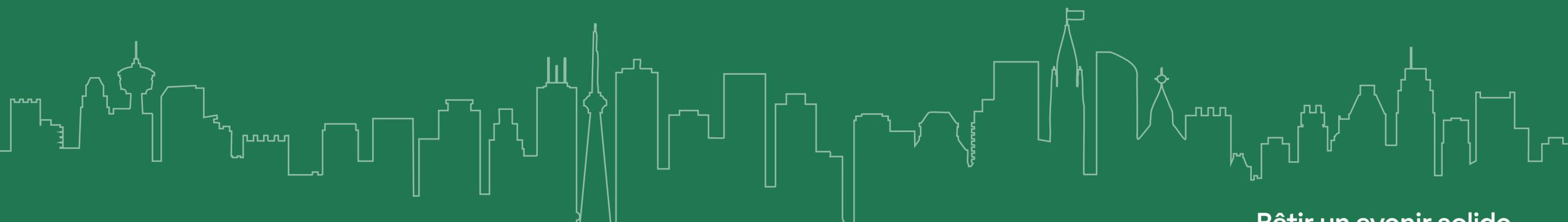
Canada  
Green  
Building  
Council

Conseil du  
Bâtiment  
Durables du  
Canada

### Bâtiments existants

	Exigence		Type de code/cadre		Champ d'application			Considérations spécifiques selon l'usage				
	Volontaire/ obligatoire	Analyse comparative	Divulgation	Performance	Efficacité énergétique	Carbone opérationnel	Carbone intrinsèque	Bâtiments commerciaux	Bâtiments industriels/ vente au détail	Bâtiments institutionnels	IRLM	Autre*
Building Benchmark BC (Analyse comparative des bâtiments C.-B.)	Volontaire											
Programme d'analyse comparative et production de rapports sur la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau (ACPREE) de l'Ontario	Obligatoire											
Service Nouveau-Brunswick – Gestion de l'énergie	Obligatoire pour les installations du gouvernement											
Efficiency Nova Scotia Energy Benchmarking (Analyse comparative de l'énergie d'Efficiency Nova Scotia)	Volontaire											

\* Fait référence à des maisons unifamiliales, à des établissements d'hôtellerie, à des établissements de soins de santé, etc.



Bâtir un avenir solide



## Applicabilité géographique échelle municipale

# Bâtiments existants

	Exigence		Type de code/cadre			Champ d'application			Considérations spécifiques selon l'usage			
	Volontaire/ obligatoire	Analyse comparative	Divulgation	Performance	Efficacité énergétique	Carbone opérationnel	Carbone intrinsèque	Bâtiments commerciaux	Bâtiments industriels/ vente au détail	Bâtiments institutionnels	IRLM	Autre*
Energize Vancouver – Règlement de la Ville de Vancouver sur les limites annuelles de GES et d'énergie ↗	Obligatoire		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Building Energy Benchmarking Program (Programme d'analyse comparative de la consommation d'énergie des bâtiments) de la Ville d'Edmonton ↗	Volontaire	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Benchmark YYC (Analyse comparative YYC) de la Ville de Calgary ↗	Volontaire	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Projet de divulgation du rendement énergétique des bâtiments de la Ville de Winnipeg ↗	Volontaire	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	
Transform TO Net Zero Strategy (Stratégie d'action climatique TransformTO de Toronto) ↗	Comprend des volets obligatoires et des volets volontaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
City of Toronto Net Zero Existing Buildings Strategy (Stratégie sur les bâtiments existants nets zéro de Toronto) ↗	Comprend des volets obligatoires et des volets volontaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
City of Toronto Building Emissions Performance Standards (Règlement sur les normes de performance des émissions de Toronto) ↗	Volontaire			✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓
Bâtiments zéro émission d'ici 2040 : feuille de route de la Ville de Montréal ↗	Obligatoire	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Règlement sur la divulgation et la cotation GES des grands bâtiments de la Ville de Montréal ↗	Obligatoire	✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓	

\* Fait référence à des maisons unifamiliales, à des établissements d'hôtellerie, à des établissements de soins de santé, etc.

Bâtir un avenir solide



## Applicabilité géographique échelle nationale

### Nouveaux bâtiments

	Exigence	Type de code/cadre			Champ d'application				Considérations spécifiques selon l'usage				
		Volontaire/ obligatoire	Analyse comparative	Divulgation	Performance	Efficacité énergétique	Carbone opérationnel	Carbone intrinsèque	Bâtiments commerciaux	Bâtiments industriels/ vente au détail	Bâtiments institutionnels	IRLM	Autre*
Stratégie canadienne pour les bâtiments verts	Volontaire				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada	Obligatoire				✓	✓	✓	✓			✓		
Stratégie nationale d'adaptation et Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada (2023)	Volontaire				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada (2022)	Volontaire	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (2016)	Volontaire				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Code national du bâtiment	Obligatoire				✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓
Code national de l'énergie pour les bâtiments	Obligatoire				✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓

\* Fait référence à des maisons unifamiliales, à des établissements d'hôtellerie, à des établissements de soins de santé, etc.

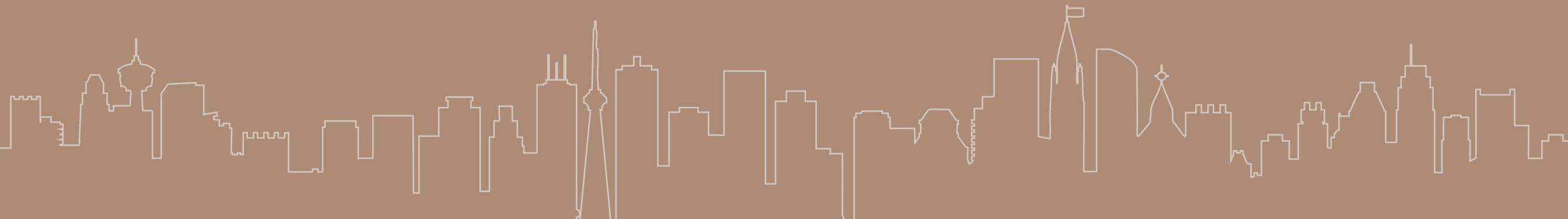


## Applicabilité géographique échelle provinciale

### Nouveaux bâtiments

	Exigence		Type de code/cadre		Champ d'application			Considérations spécifiques selon l'usage				
	Volontaire/ obligatoire	Analyse comparative	Divulgation	Performance	Efficacité énergétique	Carbone opérationnel	Carbone intrinsèque	Bâtiments commerciaux	Bâtiments industriels/ vente au détail	Bâtiments institutionnels	IRLM	Autre*
B.C. Energy Step Code (Code de l'énergie à paliers de la C.-B.)	Volontaire; certains niveaux maintenant obligatoires dans plusieurs localités			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
B.C. Zero Carbon Step Code (Code du carbone zéro à paliers de la C.-B.)	Volontaire			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Code de construction du Québec 2020	Obligatoire			✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓

\* Fait référence à des maisons unifamiliales, à des établissements d'hôtellerie, à des établissements de soins de santé, etc.



Bâtir un avenir solide



# Applicabilité géographique

## échelle municipale (grandes municipalités)

**CAGBC**

Canada  
Green  
Building  
Council

Conseil du  
Bâtiment  
Duriable du  
Canada

## Nouveaux bâtiments

	Exigence		Type de code/cadre		Champ d'application				Considérations spécifiques selon l'usage			
	Volontaire/ obligatoire	Analyse comparative	Divulgation	Performance	Efficacité énergétique	Carbone opérationnel	Carbone intrinsèque	Bâtiments commerciaux	Bâtiments industriels/ vente au détail	Bâtiments institutionnels	IRLM	Autre*
Vancouver Zero Emissions Building Plan (Plan pour les bâtiments à zéro émission de Vancouver)	Voir 9 et 10			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Toronto Green Standard v4 (Norme verte de Toronto)	Niveau 1(obligatoire) et niveaux 2-3 (volontaires)			✓	✓	✓	✓	Niveau 2 et Niveau 3 ✓	✓	✓	✓	✓
Transform TO Net Zero Strategy (Stratégie d'action climatique TransformTO de Toronto)	Comprend des volets obligatoires et des volets volontaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bâtiments zéro émission d'ici 2040 : feuille de route de la Ville de Montréal	Obligatoire	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Region of Peel Net Zero Emissions New Construction Policy and Standard (Politique et Norme sur la construction à émissions nettes zéro de la région de PEEL)	Obligatoire			✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓

\* Fait référence à des maisons unifamiliales, à des établissements d'hôtellerie, à des établissements de soins de santé, etc.



Bâtir un avenir solide



## Applicabilité géographique échelle municipale (petites municipalités\*)

**CAGBC**

Canada  
Green  
Building  
Council

Conseil du  
Bâtiment  
Durables du  
Canada

### Nouveaux bâtiments

	Exigence		Type de code/cadre		Champ d'application			Considérations spécifiques selon l'usage				
	Volontaire/ obligatoire	Analyse comparative	Divulgation	Performance	Efficacité énergétique	Carbone opérationnel	Carbone intrinsèque	Bâtiments commerciaux	Bâtiments industriel/ vente au détail	Bâtiments institutionnels	IRLM	Autre**
Mise en oeuvre de l'Energy Step Code et du Zero Carbon Step Code par Whistler, C.-B. ↗	Obligatoire			✓	✓	✓		✓			✓	
Mise en oeuvre de l'Energy Step Code et du Zero Carbon Step Code par Richmond, C.-B. ↗	Obligatoire			✓	✓	✓		✓	✓		✓	
Markham Sustainability Metrics (Indicateurs de la durabilité de Markham) ↗	Obligatoire (volontaire pour certains types de bâtiments)			✓	✓	✓		✓	✓		✓	

\* Nous avons choisi les trois petites municipalités ci-dessus parmi de nombreuses autres, à titre d'exemple.

\*\* Fait référence à des maisons unifamiliales, à des établissements d'hôtellerie, à des établissements de soins de santé, etc.



Bâtir un avenir solide



# Sommaire des codes, règlements et programmes d'analyse comparative

## Échelle nationale

### Stratégie canadienne pour les bâtiments verts ↗

La Stratégie canadienne pour les bâtiments verts (SCBV) vise à créer des maisons et des bâtiments **plus verts, plus écoénergétiques et abordables** en mettant l'accent sur la réduction des coûts énergétiques, la réduction des émissions de carbone et l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques. En favorisant la transition vers des sources d'énergie propre et l'amélioration des infrastructures existantes, la stratégie vise à protéger les Canadiens contre les effets de plus en plus nocifs des changements climatiques tout en créant des emplois durables. La collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités, les groupes autochtones et le secteur privé est cruciale pour l'atteinte de ces objectifs et pour veiller à ce que les nouvelles constructions respectent des normes d'efficacité et de performance élevées.

### Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada ↗

La Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada établit l'engagement du Canada à réduire le plus possible l'impact environnemental du gouvernement fédéral et à améliorer la résilience au climat. Cette stratégie vise à ce que **le Canada passe à des opérations zéro émissions nettes d'ici 2050** et fixe des objectifs intérimaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1 et 2 de 40 pour cent d'ici 2025 et d'au moins 90 pour cent par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2050. Les réductions de carbone intrinsèques sont également prises en compte dans les cibles de performance. La stratégie comprend aussi un plan pour réduire les émissions de 10 pour cent supplémentaires tous les cinq ans à compter de 2025. En plus des réductions de carbone, la stratégie traite également d'impacts environnementaux plus larges et porte notamment sur les déchets, l'utilisation de l'eau et les effets sur la biodiversité. La Stratégie est un ensemble d'engagements approuvés par le gouvernement qui **s'appliquent à tous les ministères et à toutes les organisations du gouvernement**.

### La Stratégie nationale d'adaptation et le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada (2023) ↗

La Stratégie nationale d'adaptation du Canada : Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte (SNA) fournit une **vision à long terme pour l'adaptation**, afin d'aider les collectivités à se préparer aux répercussions des changements climatiques. La Stratégie présente une vision pour une société résiliente et **définit les buts, les objectifs et les cibles** de cinq des systèmes clés qui ont une incidence sur la vie quotidienne des Canadiens, à savoir la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, les infrastructures, ainsi que l'économie et les travailleurs. Pour chaque système, la Stratégie **établit un but transformationnel à long terme et des objectifs à moyen terme** pour assurer la résilience au Canada.

## Plan de réduction des émissions pour 2030 (2022) ↗

Le Plan de réduction des émissions pour 2030 est une feuille de route ambitieuse et réaliste qui présente **une voie à suivre secteur par secteur qui permettra au Canada de respecter sa cible visant à réduire ses émissions** de 40 pour cent sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le Plan tient compte des commentaires recueillis auprès de plus de 30 000 Canadiens, des provinces et des territoires, des peuples autochtones, de l'industrie et du Groupe consultatif pour la carboneutralité, qui est un organisme indépendant.

## Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques ↗

Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques constitue un **plan** – élaboré avec les provinces et les territoires ainsi qu'à la suite de consultations avec les peuples autochtones – **pour atteindre la cible de réduction des émissions** de gaz à effet de serre tout en stimulant l'économie et en renforçant la résilience aux changements climatiques. Le plan comporte notamment la **tarification de la pollution par le carbone** à l'échelle du pays et des mesures visant à réduire les émissions dans tous les secteurs de l'économie. Il vise également à stimuler **l'innovation et la croissance** tout en favorisant la conception et l'utilisation de technologies de façon à ce que les entreprises canadiennes soient concurrentielles dans l'économie mondiale à faibles émissions de carbone. Il comprend aussi des mesures pour favoriser l'adaptation et renforcer la résilience aux impacts des changements climatiques partout au pays.

## Code national du bâtiment – Canada 2020 ↗

Le Code national du bâtiment (CNB) du Canada 2020, élaboré par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies et publié par le Conseil national de recherches du Canada, renferme les dispositions techniques concernant **la conception et la construction de bâtiments neufs**. Il s'applique aussi à la transformation, au changement d'usage et à la démolition de bâtiments existants. Des **paliers de performance énergétique** sont établis afin de servir de cadre pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les maisons et les petits bâtiments.

## Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2020 ↗

Le Code national de l'énergie pour les bâtiments – Canada (CNÉB) 2020, est élaboré par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies, avec le soutien de Ressources naturelles Canada, et publié par le Conseil national de recherches du Canada. Il renferme les dispositions techniques visant **la conception et la construction écoénergétiques de bâtiments neufs et d'agrandissements**.



## Aux échelles provinciale et municipale (d'ouest en est)

### Building Benchmark BC ↗

Building Benchmark BC est un **programme volontaire d'analyse comparative de bâtiments** et de divulgation conçu pour aider les propriétaires et les gestionnaires à améliorer la performance des bâtiments. Ce programme de la Colombie-Britannique encourage la participation d'un large éventail de parties prenantes, y compris les administrations locales, pour **créer un ensemble exhaustif de données** sur les indicateurs de performance des bâtiments. Chaque année, **Building Benchmark BC publie un rapport annuel** qui présente les résultats des analyses comparatives, des études de cas et des articles sur des sujets particuliers, comme les prévisions de décarbonation. Les participants reçoivent de l'information sur la concurrence, sur les occasions d'attirer et de retenir les locataires et sur la reconnaissance de la performance exceptionnelle. Le programme promeut la transparence en offrant des outils comme la Disclosure Map (carte de divulgation) qui visualise les données sur les bâtiments communiquées publiquement. [Cliquez ici](#) pour consulter le rapport de la quatrième année du programme.

### B.C. Energy Step Code ↗

Le BC Energy Step Code (code de l'énergie à paliers de la Colombie-Britannique) définit les exigences de performance pour les **nouvelles constructions** et les regroupe en « **paliers** ». Il met l'accent sur la performance énergétique en fixant des niveaux de performance écoénergétique et prône notamment l'utilisation de systèmes énergétiques sobres en carbone en plus de fournir des conseils pour la transition vers de nouveaux bâtiments à carbone zéro. Le BC Energy Step Code se concentre principalement sur l'**efficacité énergétique opérationnelle**, en visant des réductions de la consommation d'énergie et des émissions de GES liées à l'exploitation des bâtiments. Pour se conformer au BC Energy Step Code, les constructeurs doivent utiliser des logiciels de modélisation énergétique et effectuer des essais sur place pour démontrer que leur conception et le bâtiment construit répondent tous deux aux exigences de la norme. Ils peuvent utiliser n'importe quel matériau ou méthode de construction à cette fin. Tout projet qui reçoit un financement ou une subvention de la province doit atteindre au moins le palier 3 du BC Energy Step Code d'ici 2030. Bien des municipalités font également de ce code une exigence pour les projets privés. Voici une liste de municipalités qui mettent en œuvre le BC Energy Step Code :

#### Bâtiments visés par la Partie 9 seulement :

- Ville de Penticton
- Village d'Anmore
- District de Summerland
- Municipalité de North Cowichan
- District régional de Central Kootenay
- Village de Pemberton
- District des Highlands
- Ville de Rossland
- Village de Belcarra
- Village de Kaslo
- Village de Nakusp
- Village de Slocan
- Village de Golden
- Ville de Kimberley

## Bâtiments visés par la Partie 9 et la Partie 3 :

- Ville de Richmond
- Ville de North Vancouver
- Ville de Campbell River
- Ville de Duncan
- District de North Vancouver
- Ville de Victoria
- District de Saanich
- District régional de Comox Valley
- District de North Saanich
- Municipalité de villégiature de Whistler
- District de West Vancouver
- Village de Langley
- District de Squamish
- Ville de New Westminster
- Ville de Surrey
- Ville de Kelowna
- Ville de Burnaby
- Ville de Vernon (inclut maintenant la Partie 9)
- District de Peachland
- District de Oak Bay
- District de Lake Country
- Ville de Nanaimo
- Ville de Kamloops
- District de Central Saanich
- Ville de Port Moody
- Ville de Nelson
- District d'Elkford
- Ville d'Abbotsford
- Village de Creston
- Village de New Denver
- Municipalité de Bowen Island
- District régional d'East Kootenay
- Ville de Port Coquitlam
- Ville de Powell River
- Ville de Salmon Arm
- Ville de Terrace
- Ville de Courtenay
- Ville de Colwood
- Village de View Royal
- Village de Comox
- Ville de Fernie
- District d'Ucluelet
- Ville de Pitt Meadows
- Ville de Prince George
- Village de Gibsons
- District de Sechelt
- District régional de Sunshine Coast
- Ville de Revelstoke
- Ville de Castlegar
- Ville de Cranbrook
- District régional de Kootenay Boundary
- Ville de Coquitlam
- District de Kitimat
- District de Sooke
- District régional d'Okanagan-Similkameen
- University Endowment Lands
- District régional de Central Okanagan
- District régional de North Okanagan
- Ville d'Enderby
- District régional de Fraser-Fort George
- Ville de Delta
- District de Coldstream
- District de Spallumcheen
- Village de Lumby
- Village de Sidney

## B.C. Zero Carbon Step Code ↗

Adopté dans le cadre du code du bâtiment de la Colombie-Britannique, ce règlement sur l'atteinte de la carboneutralité par paliers vise à limiter les émissions de GES pour les **nouvelles constructions**. Ce code est une norme provinciale **volontaire** pour réduire les émissions des nouveaux bâtiments. Il offre plusieurs options pour réduire la quantité d'**émissions de carbone opérationnel** d'un bâtiment en exigeant une réduction des émissions des systèmes de chauffage des espaces et de l'eau. Voici une liste de municipalités, d'administrations locales et de Premières Nations qui font référence au Zero Carbon Step Code pour les nouvelles constructions.

- Burnaby
- District régional Capital
- District régional Cowichan Valley
- Central Saanich
- Ville de North Vancouver
- Colwood
- Courtenay
- District de North Vancouver
- District de West Vancouver Duncan
- Esquimalt
- Maple Ridge
- Metchosin
- Nanaimo
- Nelson
- Ville de New Westminster
- North Cowichan
- Oak Bay
- Penticton
- Port Moody
- Qualicum Beach
- Rossland
- Richmond
- Saanich
- Squamish
- Village de Langley
- Vernon
- Victoria
- View Royal
- Whistler
- Nation Tsleil-Waututh
- Campus et quartier de l'UBC (Residential Environmental Assessment Program)
- University Endowment Lands (UEL) pour les bâtiments de la Partie 3 et de la Partie 9

Parmi les 32 administrations locales énumérées ci-dessus, Whistler et Richmond (C.-B.) ont été sélectionnées en tant qu'exemples de municipalités de tailles différentes qui mettent en œuvre le Step Code.

## Mise en œuvre de l'Energy Step Code et du Zero Carbon Step Code à Whistler (C.-B.) ↗

Depuis le 1er janvier 2024, tous les nouveaux bâtiments de Whistler doivent respecter des normes spécifiques en vertu du BC Energy Step Code et du Zero Carbon Step Code. En décembre 2020, Whistler a adopté la stratégie d'action climatique Big Moves, et s'est engagée à atteindre le plus haut palier du BC Energy Step Code et à utiliser des systèmes de chauffage à faibles émissions de carbone pour tous les nouveaux bâtiments d'ici 2030. Dans le cadre de cette initiative, la Resort Municipality of Whistler a adopté des paliers plus élevés pour l'Energy Step Code et le Zero Carbon Step Code, en vigueur depuis le 1er janvier 2024. Whistler a établi des exigences distinctes pour les bâtiments de la partie 9 (résidentiels et non résidentiels) et de la partie 3.

## Mise en oeuvre de l'Energy Step Code et du Zero Carbon Step Code à Richmond (C.-B.) ↗

Richmond a intégré les mises à jour du BC Energy Step Code et du Zero Carbon Step Code et a renforcé les exigences d'efficacité énergétique et d'intensité GES pour divers types de bâtiment. La ville a adopté le Building Regulation Bylaw 7230 et l'Amendment Bylaw 10467 pour officialiser ces mises à jour. Cette modification met l'accent sur la nécessité que les nouveaux bâtiments répondent à des normes plus rigoureuses de performance énergétique et de réduction des GES. Richmond a également adopté des exigences distinctes des « codes à paliers » pour les bâtiments de la Partie 9.

## Energize Vancouver ↗

Energize Vancouver est une initiative pluriannuelle visant à réduire les émissions de carbone des **bâtiments commerciaux et résidentiels à logements multiples existants**. Elle oblige les propriétaires et les gestionnaires à **mesurer et à déclarer la consommation d'énergie et l'intensité GES** des bâtiments de plus de 50 000 pieds carrés, avec des échéances échelonnées à partir de 2024. Des réglementations de performance sont établies pour les édifices de bureaux et de vente au détail de plus de 100 000 pieds carrés. En fixant des limites d'intensité GES, le programme vise un objectif de zéro émission d'ici 2040 pour les immeubles de bureaux et les commerces. Les mécanismes de conformité comprennent la production de rapports annuels, la délivrance de permis d'exploitation obligatoire à partir de 2027 et le respect du règlement annuel sur les limites d'émissions de gaz à effet de serre et d'énergie. [Cliquez ici](#) pour consulter l'Annual Greenhouse Gas and Energy Limits By-law de la Ville de Vancouver.

## Vancouver Zero Emissions Building Plan ↗

Ce Plan pour les bâtiments à zéro émission de Vancouver vise à ce que la majorité des nouveaux bâtiments de Vancouver ne génèrent pas d'émissions de GES opérationnelles d'ici 2025 et à ce que tous les nouveaux bâtiments ne génèrent aucune émission de GES en 2030. La réduction progressive des émissions est obtenue par la diminution progressive de l'intensité GES, de l'intensité de la demande en énergie thermique et de l'intensité énergétique. Le carbone opérationnel et le carbone intrinsèque sont tous deux inclus. Le Vancouver Zero Emissions Building Plan est le précurseur du BC Energy Step Code et du BC Zero Carbon Step Code.

## Building Energy Benchmarking Program de la Ville d'Edmonton ↗

Le Building Energy Benchmarking Program (programme d'analyse comparative de la consommation d'énergie des bâtiments) améliore l'**efficacité énergétique** des bâtiments et contribue à d'importantes **économies d'énergie et réductions des GES** en donnant aux propriétaires de l'information sur leur bâtiment. Le programme aide les propriétaires et les exploitants des bâtiments à réduire leur consommation d'énergie et les aide à passer à l'initiative d'étiquetage énergétique obligatoire annoncée par le gouvernement fédéral dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

## Benchmark YYC de la Ville de Calgary ↗

Le programme Benchmark YYC (Analyse comparative YYC) aide les propriétaires et les exploitants de bâtiments à **mesurer, à suivre et à divulguer la performance** de leurs bâtiments **en matière d'énergie et d'émissions, par rapport à la performance de l'année antérieure**. Ce programme leur permet d'investir en se basant sur des données pour améliorer l'**efficacité énergétique** et **réduire les émissions de GES** de leurs bâtiments tout en créant une base de référence pour élaborer la stratégie de décarbonation de leurs bâtiments à long terme.

## Projet de divulgation du rendement énergétique des bâtiments de la Ville de Winnipeg ↗

Le Projet de divulgation du rendement énergétique des bâtiments de Winnipeg a comme objectif d'aider la ville à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 en encourageant les propriétaires de bâtiments à **communiquer publiquement leurs données sur la consommation d'énergie annuelle**. Cette initiative favorise la transparence et l'**analyse comparative** à l'aide de l'outil Portfolio Manager® d'ENERGY STAR® qui permet aux participants de suivre et d'améliorer leur **efficacité énergétique**. Parmi les avantages dont jouissent les participants, mentionnons une carte de pointage personnalisée sur le rendement énergétique, l'accès à des mesures incitatives financières et la reconnaissance dans le rapport annuel du projet, et ce, tout à fait gratuitement. Le projet cible les **bâtiments commerciaux et institutionnels** qui répondent à certaines exigences relatives à la superficie et à l'usage.

## Programme d'analyse comparative et production de rapports sur la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau de l'Ontario ↗

Le Programme d'analyse comparative et production de rapports sur la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau (ACPREE) de l'Ontario exige que les propriétaires de **grands bâtiments (50 000 pieds carrés ou plus)** produisent des rapports annuels **sur leur consommation d'eau et d'énergie** en vertu du règlement de l'Ontario sur la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau. Le programme ACPREE vise à aider les propriétaires et les exploitants des bâtiments à accéder à de l'information exacte et fiable sur la performance des bâtiments. Il vise à réaliser des économies en suivant l'utilisation et en identifiant les possibilités d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau par rapport à la consommation actuelle d'énergie et d'eau dans des bâtiments similaires. Au final, une meilleure gestion de la consommation d'énergie grâce à une meilleure utilisation, intégration et analyse des données.

## Toronto Green Standard v4 ↗

La Toronto Green Standard (Norme verte de Toronto) est un ensemble d'exigences de conception durable applicables aux nouveaux développements de Toronto. Elle comprend divers niveaux de performance, le niveau 1 étant obligatoire, alors que les niveaux 2 à 4 sont des normes volontaires accompagnées d'incitatifs financiers. La norme vise à promouvoir l'aménagement durable des sites et la conception de bâtiments durables qui tiennent compte des pressions environnementales urbaines de Toronto : la qualité de l'air, le changement climatique et l'efficacité énergétique; la qualité de l'eau et sa gestion efficace, l'écologie et le traitement des déchets solides.

## TransformTO Net Zero Strategy ↗

La stratégie d'action climatique TransformTO de Toronto comprend un ensemble d'objectifs et de stratégies sobres en carbone, à long terme. La stratégie identifie des actions et des cibles à atteindre d'ici 2030 dans des secteurs clés, dont les bâtiments, le transport et la gestion des déchets. Les principaux mécanismes pour y parvenir comprennent la **divulgation**, la **conformité aux codes et les incitations financières**. La stratégie établit un **budget carbone** pour les activités de la ville et la communauté et la **publication régulière de l'inventaire des émissions** sur un cycle de deux ans, pour assurer la transparence et la responsabilité. La conformité aux codes est assurée par l'établissement de **cibles de performance** pour les bâtiments existants; l'exigence, pour les nouveaux bâtiments, d'atteindre un seuil d'émissions presque nulles; et la mise en œuvre de la Toronto Green Standard pour tous les nouveaux développements.

## Net Zero Existing Buildings Strategy de la Ville de Toronto ↗

La Net Zero Existing Buildings Strategy (stratégie sur les bâtiments existants nets zéro), fait partie de l'initiative élargie TransformTO et décrit une voie pour décarboner les **bâtiments existants de Toronto**. La stratégie représente un ensemble de recommandations que la Ville doit prendre en compte pour réduire les émissions de son parc immobilier. De façon générale, elle fournit un aperçu des défis de la **décarbonation des bâtiments existants de Toronto** et elle détermine les principales politiques et actions nécessaires pour que la ville atteigne ses cibles climatiques tout en optimisant les avantages communs potentiels et en minimisant les dommages potentiels pour les propriétaires et les locataires. Vous trouverez une mise à jour de la Stratégie [ici](#).

## Building Emissions Performance Standards de la ville de Toronto ↗

Les Building Emissions Performance Standards (Normes de performance en matière d'émissions des bâtiments) de la Ville de Toronto se concentrent sur la réduction des émissions des bâtiments existants avec l'objectif ultime d'atteindre la carboneutralité en 2040 et un objectif provisoire de réduire les émissions de près de la moitié d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2008.

## Net Zero Emissions New Construction Policy and Standard de la région de Peel ↗

La Net Zero Emissions New Construction Policy (politique et norme sur les nouvelles constructions à émissions nettes zéro) de la région de Peel établit un cadre qui accorde la priorité aux pratiques du bâtiment durable et qui rend obligatoire des **normes spécifiques sur les émissions de GES et la performance énergétique** pour toutes les **nouvelles constructions** et les rénovations majeures des bâtiments qui appartiennent à la région de Peel. La politique vise à **réduire substantiellement les émissions de carbone**, à promouvoir l'**efficacité énergétique** et à améliorer la performance environnementale globale du portefeuille immobilier de Peel.

## Markham Sustainability Metrics ↗

Le Markham Sustainability Metrics Program (programme d'indicateurs de la durabilité de Markham) est une **norme de développement durable** mise en place par la Ville de Markham pour évaluer et **noter la performance des nouveaux développements en matière de durabilité**. Ce système **basé sur un pointage** attribue des valeurs à divers indicateurs de la durabilité et encourage les promoteurs à atteindre des seuils de durabilité plus élevés dans leurs projets.

En plus de Peel et Markham, d'autres municipalités de l'Ontario, comme Whiby, Vaughan, Clarington, Caledon et Halton Hills, ont également adopté des normes de développement durable, certaines par le biais de systèmes de points volontaires et d'autres par le biais de normes obligatoires à paliers.

## Code de construction du Québec 2020 ↗

Le Code de construction du Québec décrit les **normes visant à assurer la sécurité et l'efficacité des bâtiments** et comporte divers chapitres. Le chapitre 1.1 – **Efficacité énergétique des bâtiments** applique les règlements sur la performance énergétique pour les grands bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels. Ce chapitre, basé sur le Code national de l'énergie pour les bâtiments avec amendements du Québec, vise à améliorer l'efficacité énergétique, à réduire les émissions de GES et à favoriser les pratiques du bâtiment durable dans la province.

## Bâtiments zéro émission d'ici 2040 : feuille de route de la Ville de Montréal ↗

La feuille de route pour la décarbonation des bâtiments d'ici 2040 est une initiative stratégique visant à **réduire considérablement les émissions de GES** du secteur immobilier de la ville. Cette initiative s'inscrit dans le Plan climat 2020-2030 de Montréal. Cette feuille de route décrit les étapes et les règlements nécessaires pour **que les bâtiments soient à zéro émission** et pour s'attaquer aux émissions de GES des bâtiments commerciaux, résidentiels et institutionnels. Elle comprend des mesures à prendre immédiatement, comme la divulgation des émissions de GES et l'interdiction d'appareils de chauffage qui émettent des GES dans les nouveaux bâtiments. En 2030, des règlements rendront obligatoires les déclarations des appareils de chauffage qui utilisent un combustible, l'affichage de la performance GES pour les grands bâtiments, ainsi que les réductions des émissions de GES pour atteindre le **zéro carbone en 2040**.

## Règlement sur la divulgation et la cotation GES des grands bâtiments de la Ville de Montréal ↗

Le règlement sur la divulgation et la cotation GES des grands bâtiments de Montréal vise à aider la ville à **devenir carboneutre d'ici 2050**. Le règlement exige des propriétaires de grands bâtiments commerciaux, institutionnels ou résidentiels à logements multiples (2000 mètres carrés ou plus ou 25 logements et plus) à **déclarer les données sur la consommation énergétique de leurs bâtiments** au plus tard le 30 juin de chaque année. Les données aident la Ville à tracer un portrait des **émissions de GES** et à développer des programmes **d'efficacité énergétique**. L'application du règlement s'est faite en trois temps, de 2022 à 2024, pour qu'un nombre croissant de bâtiments y soient assujettis, en fonction de leur superficie de plancher totale.

D'autres villes québécoises, comme Québec et Laval, mettent également en œuvre des stratégies climatiques qui incluent la décarbonation des bâtiments. Toutefois, aucune réglementation détaillée relative à l'analyse comparative ou aux émissions semblable à celle de Montréal n'a encore été largement mise en œuvre.

## Service Nouveau-Brunswick, Gestion de l'énergie ↗

La direction de la gestion de l'énergie de Service Nouveau-Brunswick (SNB) met l'accent sur la **réduction de l'impact du carbone** par des systèmes de **gestion de l'énergie** et de rapports. Le programme utilise le Portfolio Manager d'ENERGY STAR pour l'**analyse comparative et le suivi de la consommation d'énergie des installations du gouvernement**, en s'assurant de la transparence et de l'obligation de rendre compte de la consommation d'énergie et des émissions de GES. Les principaux mécanismes mis en place comprennent la **divulgation régulière de la consommation d'énergie**, le respect des normes d'efficacité énergétique et des incitations financières pour la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, qui soutient la transition de la province vers une économie sobre en carbone en encourageant les pratiques énergétiques durables dans les bâtiments du secteur public.

## Efficiency Nova Scotia Energy Benchmarking ↗

Efficiency Nova Scotia offre l'**Energy Benchmarking Program** (programme d'analyse comparative de l'énergie) conçu pour aider les propriétaires de la Nouvelle-Écosse à **optimiser la consommation d'énergie**, à réaliser des économies et à réduire l'impact environnemental. En utilisant le Portfolio Manager d'ENERGY STAR, les participants peuvent suivre et gérer la consommation d'énergie et d'eau et la production de déchets de leurs bâtiments.